


PROCES VERBAL DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
Séance du mardi 13 février 2024

ORDRE DU JOUR		
<p>I. Examen et approbation du PV de la séance du 5 décembre 2023, II. DGH RS 2024, III. Vie financière et matérielle, - Manuels et tablettes numériques, IV. Contrats et conventions, V. Voyages et sorties, VI. Informations diverses, VII. Questions diverses.</p>		
Président : M. CARLI Frédéric, proviseur		Total des membres du CA : 28
Secrétaire : Mme GROSSON Alexandra, représentant des parents d'élèves		Quorum : 15 Présents : 20

MEMBRES DE DROIT

NOM	Qualité	Présents	Absents ou excusés
M.CARLI Frédéric	Proviseur	Présent	
M. FAVEAU Sébastien	Proviseur Adjoint	Présent	
M. BEN TOUILA Abderrahman	Agent Comptable - Gestionnaire	Présent	
Mme DELOCHE Sophie	CPE		

REPRESENTANTS DES COLLECTIVITES LOCALES ET PERSONNALITES QUALIFIEES

NOM	Qualité	TIT ou SUP	Présents	Absents ou excusés
M.TAILLARDAS Gilles	Personnalité qualité	Titulaire	Présent	
Mme ARSAC Marcelle	Représentant Commune	Titulaire		Excusée
Mme BEYNEIX Cécile	Représentant CCPRO	Titulaire		Excusée
Mme RICHARD-PERRIN Violaine	Collectivité rattachement	Titulaire		Excusée
M.ADRIEN Patrick	Collectivité rattachement	Titulaire		Absent

REPRESENTANTS DES PERSONNELS

NOM	Qualité	TIT ou SUP	Présents	Absents ou excusés
Mme GRIS Elodie	Personnel ATSS	Titulaire		Excusée
Mme BOYER Aurélie	Personnel ATSS	Titulaire		Excusée
M.CERNA Xavier	Personnel Enseignant	Titulaire	Présent	
Mme BATAIS Lise	Personnel Enseignant	Titulaire	Présente	
M.OUALLET Stéphane	Personnel Enseignant	Titulaire	Présent	
Mme CASSARD Cécile	Personnel Enseignant	Titulaire	Présente	
M. MOUTET Jérôme	Personnel Enseignant	Titulaire	Présent	
M.VILLIERS Pascal	Personnel Enseignant	Titulaire	Présent	
M. MORAND Eric	Personnel Enseignant	Titulaire	Présent	

REPRESENTANTS DES PARENTS ET DES ELEVES

NOM	Qualité	TIT ou SUP	Présents	Absents ou excusés
Mme GROSSON Alexandra	Parent d'élève	Titulaire	Présente	
Mme NOUGUIER-SUSS Françoise	Parent d'élève	Titulaire	Présente	
Mme SAYEN Lydie	Parent d'élève	Titulaire	Présente	
M. LATOUR Romuald	Parent d'élève	Titulaire	Présent	
Mme MERLIN Karine	Parent d'élève	Titulaire	Présente	
Mme TRABY Laëtitia	Elève	Titulaire	Présente	
Mme LE NORCY Aurore	Elève	Titulaire	Présente	
M. GENIN Morgann	Elève	Titulaire	Présent	
Mme MAJAITE Manal	Elève	Titulaire	Présente	
Mme ZAYOUR Hafssa	Elève	Titulaire		Absente

CONSEIL D'ADMINISTRATION 13 février 2024

M. CARLI ouvre la séance à 18h05.
On compte 18 présents, le quorum est atteint.

Mme GROSSON Alexandra, représentant des parents d'élèves, est désignée secrétaire de séance.

I. Examen et approbation du PV de la séance du 5 décembre 2023 :

Votants	Pour	Contre	Abstentions
18	17	0	1

II. DGH RS 2024 :

M. Carli rappelle que la DGH est à la fois simple et compliquée.
L'augmentation des effectifs de l'établissement depuis 2-3 ans est plutôt bon signe et amène une certaine attractivité.

L'ouverture de 2 BTS à la rentrée 2024 permet une augmentation de l'effectif et offre une carte de formation plus importante :

- BTS Banque : en formation initiale pour 15 élèves.
- BTS Assurance : en alternance et géré par le GRETA pour 15 élèves

Le BTS MCO est maintenu pour 24 élèves.

L'effectif prévisionnel pour la rentrée 2024 est de 1330 élèves (contre 1277 cette année), ce qui entraîne une évolution de la DGH.

Arrivée de M. CERNA à 18h10.

Préparation de la rentrée scolaire 2024

Présentation des moyens alloués par le rectorat et des choix d'établissement.

Précision sur le BTS Assurance : celui-ci n'est pas financé par l'établissement mais par le GRETA.

En ce qui concerne les demandes de création de postes :

La DGH est déjà cadrée sauf en Anglais et Italien où il faut encore quelques ajustements (certains professeurs travaillant sur une autre structure)

M. CARLI précise que l'ouverture des 2 BTS impacte les heures d'éco-gestion.
Il rajoute que pour valoriser les professeurs contractuels, il y aura des heures supplémentaires.

Arrivée de M. GENIN Morgann à 18h35.

Les groupes de spécialités en Terminale ne devraient pas dépasser 24-25 élèves.
Le nombre d'heures prévues par la DGH permet d'avoir des groupes de spécialités non surchargés.

Pour l'établissement, c'est un gain de 70h de cours en 1 an (en fait il s'agit plus de 44h).

M. CARLI précise qu'il a demandé plus d'heures mais la capacité des locaux de l'établissement risque de poser problème.

Intervention de M. MOUTET : « Est-ce que les 2 BTS sont amenés à monter en effectif ? »

M. CARLI explique que le lycée va être réhabilité et il pourrait être prévu des locaux supplémentaires pour augmenter les effectifs.

M. MOUTET : « Comme l'établissement n'a pas la main mise sur les 15 élèves du BTS Assurance, on s'expose à l'arrivée d'étudiants adultes de 25-30 ans dans l'établissement »

M. CARLI explique que ce n'est pas l'idée, c'est plus pour augmenter l'offre de formation post-bac avec une priorisation des élèves du lycée et du Nord Vaucluse. Le profil des élèves sera plus de 18-20 ans.

Intervention de M. TAILLARDAS : « Ces élèves BTS Assurance en alternance devront trouver une entreprise et ceci dans un délai assez court »

M. CARLI explique que le lycée essaie de créer un réseau de partenariat avec des entreprises, 6 postes de stage ont déjà été trouvés à Vaison la Romaine, mais en effet c'est une difficulté.

Intervention d'un représentant des parents d'élèves : « La formation passe-t-elle par Parcoursup ? »

Pas cette année mais ça sera le cas l'an prochain.

Intervention de M. CERNA : pour protester sur le manque de moyen, la majorité des professeurs s'abstenaient les années précédentes sur le vote de la DGH, ça ne sera pas le cas cette année.

Les professeurs estiment que leurs remarques ont bien été prises en compte et ils sont très satisfaits de cette DGH.

A quelques exceptions près bien sûr, comme pour la section STMG et les groupes langues.

Ils estiment que le travail a été fait en toute transparence.

Le conseil d'administration approuve la répartition des moyens par discipline pour la rentrée scolaire 2024.

Votants	Pour	Contre	Abstentions
20	20	0	0

III. Vie financière et matérielle :

- Manuels et tablettes numériques :

A ce jour, une vraie réflexion a été faite sur l'utilisation des manuels numériques.

Une charte a été signée avec la région et on ne peut pas sortir du 100 % numérique.

L'ensemble des professeurs signalent des soucis sur l'utilisation de ces tablettes : panne, casse, utilisation de ces tablettes hors contexte en cours...

La Région Sud a prolongé d'un an l'utilisation des tablettes et manuels numériques dans notre établissement.

Le lycée a demandé d'être un établissement test avec la possibilité d'avoir quelques manuels papiers en classe et de témoigner de l'utilisation des tablettes.

Non soumis au vote.

IV. Contrats et conventions :

1. Convention de période d'observation en milieu professionnel (stage pour les élèves de seconde):

M. FAUVEAU a expliqué aux professeurs principaux de seconde le contenu de la convention qui est une convention classique avec un repos hebdomadaire de 2 jours consécutifs comprenant le dimanche et repos quotidien de 12h consécutives au minimum (élève de 16 ou 17 ans) ou repos quotidien de 14h consécutives au minimum (élève de moins de 16 ans).

Le professeur référent de l'élève appellera l'entreprise au début et à la fin du stage afin de savoir comment ça se passe avec le stagiaire.

Il n'y aura pas de visite en entreprise à cause des examens de fin d'année.

M. CARLI rappelle qu'il ne peut pas signer de convention pour un stage qui aurait lieu durant les vacances scolaires. L'élève est sous la responsabilité de l'établissement lors d'un stage et l'établissement est fermé sur cette période.

Le conseil d'administration autorise le chef d'établissement à signer les conventions de période d'observation en milieu professionnel pour les élèves de seconde qui partiront en stage en juin 2024.

Votants	Pour	Contre	Abstentions
20	20	0	0

2. Convention avec le collège Giono (semaine Olympique du 2 au 5 avril):

Intervention de M. MOUTET: M. Armant, professeur d'EPS au collège GIONO et responsable de la classe CDSG (défense et citoyenneté) a sollicité le lycée afin que des élèves EPPS du lycée puissent encadrer les élèves du collège dans le cadre de la semaine olympique.

Ces lycéens seront notés en tant qu'animateur sur différents ateliers.

Ils pourront rencontrer des professionnels du sport et participer à des conférences.

M. MOUTET sollicite le lycée afin d'offrir un goûter le vendredi après-midi aux élèves lycéens.

Le conseil d'administration autorise le chef d'établissement à signer la convention avec le collège Giono dans le cadre de la semaine olympique du 2 au 5 avril 2024.

Votants	Pour	Contre	Abstentions
20	20	0	0

3. Convention de prestations de services et d'accompagnement des EPLE:

Cette convention concerne la maintenance, l'entretien et l'assistance du matériel informatique de l'établissement.

Participation de l'établissement : 700€ versé au rectorat

Le conseil d'administration autorise le chef d'établissement à signer la convention de prestation de services d'accompagnement des EPLE avec le Point ACAR pour 2024.

Votants	Pour	Contre	Abstentions
20	20	0	0

4. Convention avec la ligue de l'enseignement de Vaucluse:

2 animateurs de la ligue de l'enseignement interviendront auprès de l'établissement lors des 2 journées citoyennes.

Coût de l'intervention: 755€ - financement académique.

Le conseil d'administration autorise le chef d'établissement à signer la convention avec la ligue de l'enseignement de Vaucluse, dans le cadre des interventions lors des journées citoyennes en avril 2024

Votants	Pour	Contre	Abstentions
20	20	0	0

5. Convention avec le RCO (club de rugby) pour un prêt de véhicule :

M. OUALLET indique qu'il est très compliqué actuellement de trouver des bus auprès de l'UNSS. Il a demandé de l'aide auprès du RCO afin d'obtenir le prêt d'un mini-bus avec un accompagnateur.

Le conseil d'administration autorise le chef d'établissement à signer la convention avec le RCO (rugby club orangeois) pour le prêt de leur minibus dans le cadre de l'AS rugby.

Votants	Pour	Contre	Abstentions
20	20	0	0

6. Convention avec l'école de sophrologie de Salon de Provence.

Mise en place de séance de sophrologie dans l'établissement à l'initiative de Mme BERGER, secrétaire dans le lycée et actuellement stagiaire à l'école de sophrologie de Salon de Provence. Ces séances de sophrologie sont destinées à des élèves de Terminale.

Le conseil d'administration autorise le chef d'établissement à signer la convention avec l'école de sophrologie et Cécile Berger Pecqueux dans le cadre d'interventions auprès d'élèves du lycée en avril et mai 2024.

Votants	Pour	Contre	Abstentions
20	20	0	0

Pour information :

Prolongation du projet ERASMUS+, en attente de convention.

V. Voyages et sorties :

2 voyages et sorties scolaires.

- Pour les élèves internes : Un mercredi après-midi à la patinoire d'Avignon, entre 20 et 30 élèves. Sortie organisée par Mme DELOCHE.
Coût : 300 à 400€
- Sortie à Montpellier : M. CHEREAU, professeur de SVT.
Coût : 900€

Bilan financier des voyages et sorties – septembre à décembre 2023 :

Il y a eu un trop perçu des familles sur un voyage scolaires de 6 jours pour un coût de 12€04 par famille.

Tous les autres voyages et sorties sont à l'équilibre ou légèrement déficitaires

VI. Informations diverses :

Information de la région : Augmentation du coût d'utilisation des infrastructures communales de 30 %.
La mairie d'Orange n'a pas souhaité faire de geste.

VII. Questions diverses :

- Quand est-ce que seront livrés les nouveaux photocopieurs ?
Ils sont commandés mais pas de date exacte de livraison.
- Est-il possible d'avoir du mobilier plus ergonomique en salle d'informatique ?
Pas de mobilier prévu dans le cadre de l'arrivée des BTS, à voir plus tard.
- Pour la rentrée 2024, flexibilité de la pause méridienne ?
C'est une vraie question pour l'établissement, à cause des options, des ateliers...
La possibilité de finir à 17h30 pour commencer à 13h30 n'est pas envisageable à cause des horaires des bus.
Il y aurait possibilité d'envisager des fins de cours à 11h30 mais c'est un vrai travail de réflexion.

M. FAUVEAU rappelle qu'il y a 2 types de dispositif de soutien :

- Maths et philosophie : sur convocation. Les élèves doivent s'y rendre si c'est indiqué sur leur emploi du temps.
- Prépa santé PASS, ateliers SVT et ateliers Sciences Politiques

- Y a t'il possibilité d'un financement de pochette pour les élèves si on reste en 100 % numérique ?
Non, mais cela pourrait être envisagé d'être rajouté sur la liste scolaire en début d'année.

- Certains bruits courent que nos lycéens conseillent aux futurs élèves de seconde de ne pas prendre d'option en seconde car cela représente trop de travail et serait trop lourd sur l'emploi du temps.

Il serait pertinent que 2-3 professeurs interviennent dans les collèges afin de présenter les options.

Pour rappel : l'option n'engage que pour 1 année scolaire.

L'ordre du jour est épuisé.

La séance est levée à 20h15